

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DES DELEGUES DU PERSONNEL
DE LYON
14 novembre 2019**

COLLEGE UNIQUE

TITULAIRES et SUPPLEANTS :

Emmanuel SAGE	CFE-CGC
Stéphane RICHETTO	CFE-CGC
Stéphane BILLARD	CFE-CGC
Bruno ROMMENS	CGT
Lionel KOMSA	CGT
Pierre HENNIQUE	CGT

Diffusion : Olivier DECALF
Direction des Ressources Humaines

Tous secrétariats

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'intranet :

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/DP.cfm

Les réponses aux DP sont disponibles sur l'extranet :

https://portal.mythalesgroup.com/emythales/bilans_cr.html

**Pour connaître le nom de votre interlocuteur au Service Paie
ou celui de votre Responsable Ressources Humaines:**

http://intranet.peopleonline3.corp.thales/rh_ts/pub/salaire.cfm?slidid=7&idd=103071&intraLang=fr

REUNION

Présents :

Ont représenté(e)s les salariés à cette réunion :

Bruno ROMMENS	CGT
Lionel KOMSA	CGT
Stéphane RICHETTO	CFE-CGC
Pierre HENNIQUE	CGT
Emmanuel SAGE	CFE-CGC
Stéphane BILLARD	CFE-CGC

Excusé(e)s:

Absent :

A représenté la Direction à cette réunion :

Emilie BUSTOS	Responsable Ressources Humaines
Shonie GAGNIEUX	Gestionnaire Ressources Humaines
Olivier DECALF	Responsable du site de Lyon

QUESTIONS DES DELEGUES DU PERSONNEL

Questions récurrentes :

1. Questions économiques

- 1.1. Résultats PC/CA, REX de la région Est - montants à fin octobre
- 1.2. Prévisions chiffrées des plans de charges des CCL LOM et OIC à fin octobre
- 1.3. Affaires en cours par CCL
 - suivi commercial : point sur les appels d'offres (réponses nouvellement émises et en cours)

Réponse : Les informations ont été transmises en séance et ne feront pas l'objet d'un compte rendu.

2. Gestion du personnel des CCL LOM et OIC

2.1. Par CCL, communication des indicateurs à fin octobre

- état des effectifs (entrées, sorties, démissions, licenciements économiques et non économiques, fin de CDD et mutations, proportion Hommes / Femmes)
- nombre de CDD, d'intérimaires et de sous-traitants.
- nombre de contrats postés, semi-postés

Réponse :

	INSCRITS	ACTIFS
CCL LOM	151	150
OIC LYON	25	25
CTE LYON	11	11
REGION EST	24	22
Total	211	208

A noter sur le mois d'octobre :

- 8 entrées CDI
- 1 entrée OIC
- aucune entrée stage
- 3 sorties LOM Lyon
- Aucune sortie OIC Lyon
- 29 sous-traitants
- Proportion F/H 24% de femmes

2.2. Par CCL, stand-by : situations à fin octobre

- nombre de salariés en inter-contrat
- nombre de salariés affectés à des postes TIG (travail intérêt général)
- nombre de salariés affectés à des activités de structures autres que TIG

Réponse : Nous constatons 7,5 ETP en intercontrat côté LOM.

2.3. Répartition du personnel

Pouvez-vous nous transmettre sous forme de tableau la répartition par CCL et Clients du nombre de personnes :

- en mission avec déplacement (long et court),
- en mission AT,
- en mission sur affaires au forfait, œuvrant dans les locaux Lyonnais.

Réponse :

TOTAL des inscrits à fin octobre 2019	210 personnes
Œuvrant à Lyon ou agglomération proche En déplacement hors Rhône-Alpes	p 0 p
En mission sur site client	53 p
Personnes non dépendantes du Département en mission en région lyonnaise	0 p

2.4. Temps de travail : accord 35H.

Conformément au § XIV de l'accord, les élus DP demandent la communication des informations suivantes :

- nombre de semaines de suractivité déclarées par projet
- projets déclarés tendus conformément à l'accord 35H
- horaires réalisés suite aux demandes de dérogation (horaire de chaque salarié concerné jour par jour sur toute la semaine où a été demandée la dérogation)
- les repos compensateurs générés au titre des semaines de suractivités
- les repos compensateurs pris par les collaborateurs suite à des semaines de suractivités
- les primes allouées lorsque des repos compensateurs n'ont pas été pris
- nombre de personnes ayant effectué une astreinte
- nombre d'interventions réalisées en astreinte
- nombre d'interventions planifiées réalisées hors horaires
- nombre d'interventions planifiées hors horaires

Réponse : Nous ne possédons pas les informations pour le mois d'octobre à ce jour.

Questions CGT

PROJETS / STRATEGIE

3. Il semblerait qu'une réorganisation des centres de compétences de THALES Services soit envisagée. Que pouvez-vous nous en dire ?

Réponse : Une communication a été envoyée à l'ensemble du site afin de transmettre les informations aux salariés.

Vous la trouverez en pièce jointe.

4. Pouvez-vous nous rappeler le rôle de la direction technique globale et locale ? Quelles sont ses préconisations (ressources, livres blancs, outils...) et comment se déclinent elles dans le quotidien des salariés ?

Réponse : Comme précisé dans la note d'organisation « THALES Service Direction Technique » disponible sur l'Intranet, les missions de la DT TS sont les suivantes :

- Définition et conduite de la politique technique de TS, dans le cadre de la politique technique de la Business Line (BL) Systèmes d'Information Critiques et Cybersécurité (CIC),
- Design Authority (DA) : contrôle des équipes d'ingénierie des domaines d'activité opérationnelle, dans le cadre des Offres et Projets (validation technique/respect de la politique produit), sous l'autorité technique de la GBU SIX,
- Audits techniques sur les offres et projets,
- Mise en place et gestion des synergies techniques dans chacun des Centres de Compétences (CCs) et entre eux, notamment les outils de capitalisation (forge logicielle),
- Définition des processus d'ingénierie,
- Pilotage et gestion des études autofinancées,
- Déploiement de la stratégie relative à la propriété intellectuelle et des mesures relatives à sa protection,
- Contribution au management des familles professionnelles Recherche & Développement,
- Autorisation de contribuer aux logiciels Open Source OSS, soit par amélioration de l'OSS soit par diffusion d'un composant de propriété Thales sous licence Open Source, après une étude complète (stratégique, juridique ...).

La DT TS s'appuie sur des DT régionaux qui en plus de l'autorité hiérarchique sur les CC fédérés de la région portent les 3 groupes de missions suivantes :

- Le soutien technique en avant-vente,
- La réalisation des logiciels ou autres travaux techniques faits dans le cadre des offres/projets, les Responsables Projets (PM) des régions ayant la charge globale des projets,
- La contribution au renforcement global de l'efficacité technique.

La politique technique est formalisée au sein de plusieurs documents CHORUS (Règles d'architecture, Technologies et outils, règles de développement Java, Recommandations en terme de cyber sécurité) disponible sur l'Intranet.

Son application est surveillée à chaque activité de design notamment lors de la formalisation de la solution technique dans les DVas (grâce à l'action conjointe du PDA et du DA)

Il alimente de plus les grandes orientations du plan de formation et du plan de recrutement.

LOCAUX

5. Le manque de place devient de plus en plus problématique à l'agence. Avez-vous de nouvelles informations à nous apporter quant à un futur déménagement ?

Réponse : Nous nous remettons à l'ouvrage au sujet de notre dossier déménagement.

6. Nous avons bien noté l'arrivée d'un questionnaire début 2020 pour la réalisation d'un PDIE lyonnais avec peut-être des changements sur l'aménagement des déplacements des collaborateurs du site.

En attendant, certains nous remontent la problématique, en l'absence de vestiaire, de changer de vêtements dans les toilettes du site ; en effet, outre l'hygiène du sol qui peut poser problème, il manque aussi des aspects pratiques comme sièges ou porte-manteaux.

Serait-il possible d'anticiper certaines améliorations logistiques pour les points les plus simples comme l'ajout de porte-manteaux dans les toilettes, et éventuellement de caillebotis ?

Réponse : Nous prenons en compte votre demande et commandons le matériel nécessaire.

7. Nous avons constaté que la porte du 1^{er} étage fermait mal ; il y a là un réel risque pour la sécurité du site. Avez-vous connaissance du problème ? Va-t-il être solutionné au plus vite ?

Réponse : Nous avons connaissance du problème, des travaux sont en cours de planification.

8. Les collaborateurs ont à nouveau évoqué le manque de connexion à l'agence, notamment dans les salles de réunion. Un WIFI employé est-il toujours d'actualité ?

Réponse : Nous avons relancé le chef de projet à ce sujet. Nous attendons son retour.

9. A l'approche de l'hiver, pourriez-vous mettre à disposition des gels hydroalcooliques sur le site, notamment dans les salles de pauses ?

Réponse : Oui cela est possible

10. Pourriez-vous nous indiquer la procédure à suivre pour le tri du carton ?

Réponse : Plier le carton (= ouvrir et mettre à plat), le poser à côté de la poubelle de bureau. Le personnel d'entretien va le mettre dans un bureau au 2^{ème} Ouest.

Ou le plier et aller le mettre soi-même dans le 2^{ème} bureau du couloir Rhône au 2^è Ouest. Le bureau étant occupé, ne pas les déranger.

11. Suite au point sur le ménage lors de la précédente réunion DP, pouvez-vous nous dire quelles actions ont été entreprises ?

Réponse : l'inspection du 1^{er} étage (toilettes, bureaux, open-space) a été effectuée en commun avec la chef de secteur Onet. L'état des locaux, notamment l'hygiène dans les sanitaires et la disponibilité des consommables, était satisfaisant. Nous vous rappelons que toute remarque doit être remontée immédiatement (mail de rappel sur les interlocuteurs prochainement) pour que le dysfonctionnement puisse être constaté.

12. Salle de repas :

est-il possible d'avoir des savons / gels hydro alcooliques pour se désinfecter les mains ?

Réponse : Oui cela est possible

13. Toilettes du 44 :

Lorsque les collaborateurs viennent en vélo, ils ne disposent que des toilettes au 44 pour se changer.

Est-il possible d'avoir des crochets sur les portes afin de pouvoir se changer un peu plus facilement ?

Réponse : Nous prenons en compte votre demande et commandons le matériel nécessaire.

14. Sécurité :

les portes d'accès au 1^{er} étage du 44 ainsi qu'au 2d ne se referment plus et régulièrement, les portes restent ouvertes.

Est-il possible de corriger le problème ?

Réponse : Nous avons connaissance du problème, des travaux sont en cours de planification.

13. Outils collaboratifs :

Est-il possible, depuis le réseau de développement, d'avoir un accès à des outils collaboratifs tels que Skype, ..

A l'heure actuelle, il est de plus en plus demandé au chef de dév de faire des entretiens via Skype ou d'autre outils de messagerie instantanée, mais il n'y a aucun compte.

Existe-t-il un plan de déploiement de tels outils accessibles depuis le réseau de développement.

Réponse : Nous remontons votre demande au SIRH.

16. WIFI :

Est-il possible d'avoir un accès WIFI pour le réseau de développement ? (Ou par exemple, une borne d'accès internet avec ensuite un rebond via VPN sur le réseau de développement) ?

Réponse : La mise en place du wifi de développement est prévue par Artémis mais pas avant la fin 2020 (nouveau master).

17. CONCUR :

Dans l'application, il est demandé de mettre son numéro de carte de bleu avec les CVC (Card Verification Code) .

Est-ce que cela est normal et correctement sécurisé ?

Réponse : Dans Concur, il est effectivement demandé de saisir une carte de paiement dans son profil, cette carte sera utilisée pour les réservations d'hôtel et les locations de voiture.

La sécurité du stockage des informations a été validée par les spécialistes des départements IS/IT lors de l'appel d'offre.

Et enfin, il n'a jamais été demandé le CVC

Ajouter une carte de crédit

* Obligatoire

Entrez ci-dessous les informations de la carte de crédit que vous souhaitez utiliser. Le champ « Nom à afficher » permet d'attribuer un nom à la carte, pour que vous puissiez l'identifier facilement et la sélectionner lorsque vous effectuez des transactions par carte de crédit.

Nom d'affichage (par ex. Ma carte d'entreprise) *	Votre nom tel qu'il apparaît sur cette carte. *		
	DIDIER NEAU		
Type de carte *	Numéro de carte de crédit *	Date d'expiration *	
		11	2019

Utilisez cette carte comme carte par défaut pour :

☐ Locations de véhicule ☐ Réservations d'hôtel

18. Indemnités kilométriques

Lors des dernières réunions de DP, il a été évoqué le fait de refaire une enquête pour les déplacements. Est-il possible, dans le cas où l'enquête a lieu, de mettre un lien accessible depuis INTERNET et non depuis l'intranet car non accessible pour la plupart des collaborateurs.

Réponse : [Cela est possible, nous serons attentifs à notre communication.](#)